

20^{c.}

Journal du Lot

20^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois 9 fr.	6 mois 16 fr. 50	1 an 30 fr.
Autres départements.....	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^e —).....	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Juste appréciation sur l'œuvre de la Législature faite à la séance de clôture par M. Fernand Bouisson. — Un travail à faire sur l'œuvre des Soviets.

Il est excellent ce petit discours que M. Fernand Bouisson a prononcé avant la clôture de la session parlementaire, qui est aussi celle de la législature...

Sans le chercher et simplement parce qu'il a dit ce qu'il devait dire, le Président de la Chambre a mis en colère les deux extrêmes de l'opinion. Le Courrier du Centre et l'Humanité sont également furieux contre lui. Son discours n'a pas manqué de soulever les railleries des conservateurs et les invectives des communistes. Touchant accord de deux ennemis de la vérité qui oublient leur haine réciproque dans une haine commune, antérieure et plus forte !

C'est que le Président de la Chambre, hautement approuvé par M. Poincaré, a fait l'éloge de cette Assemblée et vous comprenez bien que cela ne se peut tolérer. Il a justifié ce que, chacun de leur côté, communistes et conservateurs ont intérêt à dénigrer. Car voilà le terrain sur lequel travaillent d'accord ces deux démagogues rivaux : le dénigrement de la République. Elles unissent leurs efforts pour ce beau travail : détruire.

Le discours de M. Fernand Bouisson va gêner un peu cette noble entreprise car le bilan qu'il a fait des intentions, des actes et des résultats ne se trouve pas si négligeable ni méprisable que cela !

Le corps électoral souverain, explique-t-il au début de sa harangue, ne saurait sans injustice méconnaître les difficultés insoupçonnées que l'Assemblée rencontra et le courage obstiné avec lequel elle a voulu et su y faire face...

Cela, voyez-vous, c'est un aspect de la question sur lequel le Président ne pouvait pas insister, mais qu'il a bien fait de souligner en passant d'un trait sobre et net...

Où, la grandeur des difficultés accumulées, auxquelles cette législature a dû faire face, voilà de quel l'on se gardera de tenir compte dans les attaques furieuses dont elle est l'objet. Il faut qu'elle porte le poids des fautes commises par ses prédécesseurs plus encore que la responsabilité de ses propres erreurs. On veut la charger de tous les méfaits et venger sur sa tête ceux de ses accusateurs...

Comment ceux-ci laisseraient-ils passer sans protester l'opportune mise au point de M. Fernand Bouisson !

Enfin comment reconnaîtraient-ils sans se renier eux-mêmes la probe et loyale défense du régime parlementaire que M. Bouisson a prononcée, après avoir montré qu'il faut l'améliorer et le perfectionner mais non le dénigrer et le détruire ?

« Gardons-lui tout entière notre confiance, a-t-il dit, et affirmions notre sentiment unanime. Ces quatre années se seront écoulées sans que nous ayons pu, les uns et les autres, réaliser tout ce qu'avec trop d'ambition peut-être nous avions entrevu. L'adaptation nécessaire de ce grand pays à la tâche qui doit être la sienne dans un monde renouvelé par la science et animé par un désir toujours plus fort de justice sociale, ce ne peut être l'œuvre d'un jour, ce ne peut être non plus l'œuvre d'une législature... C'est le travail d'une génération. Notre histoire parlementaire est déjà assez ancienne pour que nous soyons assurés que la tâche que nous avons entreprise ne sera pas interrompue. Cette législature, qui a su réaliser, a su aussi préparer. Elle laisse des matériaux que d'autres sauront reprendre.

Ces paroles contiennent le jugement le plus raisonnable et le plus exactement mesuré à la réalité qui puisse être porté sur la Chambre. Il doit être ratifié par le pays souverain que des campagnes perfides ont parfois égaré, mais qui n'a jamais persisté dans l'erreur.

Quelqu'un devrait bien s'atteler à une besogne qui serait d'utilité publique et qui consisterait très simplement à rassembler en ordre clair les informations qui nous viennent de Russie. Je parle, bien entendu, des informations sérieuses et vérifiées, car en lisant ce qui s'écrit à ce sujet nous

avons souvent l'impression qu'on essaye, tantôt dans un but et tantôt dans l'autre, de nous « bourrer le crâne ». Et c'est déplaçant. Nous voudrions être traités en grands garçons à qui l'on ne raconte pas des histoires pour les endormir et assez intelligents pour se faire par eux-mêmes une opinion.

Nous savons déjà pas mal de choses, mais éparpillées et désordonnées. Il suffirait de mettre en place ces matériaux dispersés pour que nous soyons en mesure de nous faire une idée d'ensemble sur l'état de choses dans ce pays bouleversé. Et ce n'est pas une œuvre de polémique que nous réclamons, mais d'enseignement. Ainsi faite, elle aurait d'ailleurs autrement d'autorité que ces brochures — un peu ridicules parfois — que l'on répand dans le public, non pas pour l'instruire, mais pour forcer son opinion. Il est trop visible, du reste à la façon dont elles sont faites qu'elles visent un but de propagande.

Ne pourrait-on pas faire pour l'administration civile, pour le régime politique et l'organisation militaire, ce que le Bureau International de Genève, par exemple, a fait pour le régime du travail.

Grâce à lui, nous savons assez exactement quelle est dans le pays des Soviets la situation des ouvriers. A la fin de l'année dernière, le B. I. T. a publié une longue étude sur « le mouvement syndical dans la Russie des Soviets ». D'après des documents soviétiques, dont cette publication cite les sources et les origines, elle nous montre que l'ouvrier russe gagne l'ancien régime soviétique que nous ne méconnaissons pas qu'ils sont très irrégulièrement versés (en 1927, dans le gouvernement de Nijni-Novgorod, les ouvriers sont restés trois mois sans rien toucher) ; que la journée de huit heures n'existe pas et que dans les mines et tourbières le minimum de travail est de dix heures. Nous savons que le droit de grève est supprimé et qu'on a formé une troupe spéciale « le tchon » pour réprimer celles qui se produisent malgré l'interdiction ; que le syndicalisme est supprimé comme n'ayant pas de raison d'être dans un Etat « prolétarien », etc.

Bref, ces renseignements nous éclairent. Ils n'ont pas besoin d'être accompagnés de réflexions et de commentaires.

Si l'on agissait ainsi dans tous les domaines on ferait une œuvre d'éducation qui aurait plus de portée, plus d'influence et plus de pénétration que tous les articles et tous les discours. Emile LAPORTE.

ooo
PÉTIOTS MOTS D'ECRITS

LE PROBLÈME DU FROID

Comme on parlait au chaud, des accidents, généralement mortels, qui sont provoqués par le froid, chacun se crut autorisé à donner son avis.

Les opinions étaient assez troublantes, car elles étaient opposées.

Un monsieur pondéré haussa doucement les épaules.

— Le froid n'est qu'un effet. La cause est la misère physiologique. De pauvres diables n'ont aucune résistance à opposer aux variations de température. Pas de nourriture de réserve ! ils sortent d'une chambre glacée, pour entrer dans une atmosphère plus basse. Ils subissent un choc, sont assommés et s'effaissent. Ce que l'on met sur le compte du froid, on devrait le mettre sur le compte de la pauvreté et si l'on pose, du paupérisme.

Mais un monsieur sec protesta :

— Pardon ! Pardon ! la congestion, — et je pense que c'est d'une congestion qu'il s'agit, nous sommes d'accord sur ce point ? — la congestion, dis-je, ne frappe pas les abstinentes. Elle foudroie les pléthoriques, ceux qui mangent trop, boivent trop, sortent des cabarets surchauffés, quittent un repas de 1^{er} janvier pour retrouver dans la rue l'atmosphère glaciale de l'hiver. Ne pas boire !

Un explorateur qui avait failli partir pour le Pôle, protesta avec toute l'autorité que lui donnait sa situation :

— Les expéditions qui partent pour le Nord emportent avec elles une cargaison d'alcool indispensable.

Un chasseur, qui chasse le sanglier dans les Ardennes, glissa son avis :

— Nous n'irions pas au bois le matin sans avoir bien mangé et sans avoir bien bu. Celui qui partirait à jeun risquerait la catastrophe...
Et, comme nous sortions enveloppés de chauds manteaux, nous trouvâmes devant la porte un pauvre vieux dépendant qui vendait des journaux du soir. Nous lui achetâmes son papier au prix fort !

Informations

Convention franco-allemande

La convention franco-allemande, a été signée : elle modifie les modalités de perception du prélèvement de 26 0/0 sur les importations allemandes en France.

Ce système consiste à substituer à la perception directe un système de paiement forfaitaire en vertu duquel le gouvernement allemand versera périodiquement au gouvernement français, par l'entremise de l'agent général des paiements, des sommes correspondant à 26 0/0 des importations allemandes en France, déduction faite des importations effectuées au titre de prestations en nature et des importations allemandes en Sarre.

Rapprochement franco-allemand

Le directeur du Bureau international du Travail, M. Albert Thomas a fait, à l'école berlinoise des Sciences politiques, une conférence sur le thème : « L'Allemagne vue par un ami français de 1918 à 1928. » M. Albert Thomas a déclaré qu'il avait toujours été convaincu que le gouvernement allemand était responsable de la guerre et que c'était pour cette raison qu'il avait cru devoir collaborer à la défense de la France. Après avoir rappelé combien avait été difficile, après la guerre le rétablissement des bons rapports entre les deux pays. M. Albert Thomas a déclaré qu'il envisageait l'avenir avec confiance.

Il a conclu son discours en proposant une révision des manuels scolaires par une commission franco-allemande qui élaguerait toutes les pages de nature à éveiller la haine dans le cœur des écoliers des deux nations.

12 millions de dollars

Le Brésil a reçu approximativement douze millions de dollars à l'échange du paquebot « Ile-de-France ».

On suppose que cet or est destiné à la Banque de France. Mais on ignore la personnalité de l'expéditeur. On croit savoir qu'il représente le second envoi d'une vaste réserve d'or que la Banque de France avait accumulée en Amérique.

La grève du « Cantal »

Un conflit vient de s'élever entre les cultivateurs de l'arrondissement d'Aurillac et les marchands de fromages en gros. Ils ne sont pas d'accord au sujet de la pesée des fromages. Par suite d'une antique coutume appelée « tombée », les marchands de fromage dédaignent jadis un kilo pour chaque pesée de trois pièces de fromages. Au lendemain de la guerre, les producteurs obtinrent le paiement du poids réel ; mais, ces temps derniers, les négociants voulurent rétablir la « tombée ».

Les paysans font grève et le savoureux « Cantal » reste dans les fermes.

Le cynisme de l'ex-Kaiser

Le « Referee », journal conservateur hebdomadaire de Londres, publie l'interview récemment accordée par l'ex-kaiser à son ancien aide de camp, le colonel Alfred Niemann.

Les déclarations de l'exilé de Doorn constituent pour les gens avisés le comble du cynisme. L'ex-kaiser repète naturellement, une fois de plus, que l'Allemagne n'est pas responsable de la guerre, et fait l'éloge de l'armée allemande. Il parle aussi de la propagande des alliés, qu'il considère comme une filouterie.

Nouveau Parlement italien

La réforme électorale proposée par le gouvernement italien ayant été, comme on le prévoyait, approuvée sans discussion, il se confirme que la Chambre actuelle siégera jusqu'à l'expiration de son mandat. Il y aura donc une courte session, après les vacances de Pâques, puis le Parlement se réunira à nouveau, pour la dernière fois vraisemblablement, vers la mi-novembre. La Chambre future ne serait désignée, semble-t-il qu'en avril 1929.

Angleterre et Egypte

Dans les milieux anglo-égyptiens bien informés de Londres, dit le Sunday Times, on est d'avis qu'une reprise immédiate des négociations anglo-égyptiennes n'est pas probable, étant donnée la composition essentiellement nationaliste du nouveau cabinet.

On a l'impression que, pour toute question d'ordre matériel, le traité de 1922 pourra être appliqué sans difficulté jusqu'à ce qu'on trouve quelque solution qui soit plus satisfaisante pour les deux pays.

— Et grouillez-vous maintenant d'aller vous coucher, vous allez attraper la crève !

Il nous regarda avec des yeux ronds :
— Pour crever de froid, faut être saoul. Il n'en est pas question...
Maintenant je ne vous empêche pas de vous faire une opinion. (De l'Œuvre). — D.

On a confiance en Coolidge

La nouvelle selon laquelle M. Coolidge présenterait pour la troisième fois aux élections présidentielles américaines a suscité une recrudescence d'activité et une frénésie de spéculation à la Bourse de New-York, et a notamment causé une hausse de deux à huit points sur les valeurs principales.

A la Bourse des valeurs, en effet, le nom du président Coolidge est considéré unanimement comme un synonyme de prospérité.

Programme naval américain

La Chambre des représentants a approuvé, par 287 voix contre 58, le nouveau programme naval qui prévoit la construction de 15 croiseurs et d'un navire porte-avions, pour une somme de 274 millions de dollars.

Un nouveau tank

L'armée américaine vient de recevoir une nouvelle forme de tracteur pour l'armée, ou tank qui peut atteindre une vitesse horaire de 32 kilomètres et qui est capable de monter les pentes de 43 degrés. Le poids de ce tracteur tout équipé est supérieur à 9 tonnes.

EN PEU DE MOTS...

— La vente du timbre anti-tuberculeux a produit la somme de 14 millions de francs. Il a été vendu 135.000.000 de timbres.

— La municipalité d'Hazebrouck a décidé d'ouvrir une souscription internationale destinée à élever à Hazebrouck un monument à l'abbé Lemire.

— On annonce qu'on construit en Amérique, un télescope qui recevra deux millions de fois plus de lumière que l'œil humain.

— On signale de graves inondations au Brésil ; toutes les récoltes de la région de Minas sont détruites.

— La date de l'élection du Président de la République du Portugal est fixée au 25 mars.

— Une société coloniale qui fera de la propagande, en faveur d'un empire colonial polonais, est constituée à Varsovie.

— La Chambre suédoise vient de ratifier le nouveau traité de commerce conclu entre la Suède et les Soviets.

NOS ÉCHOS

Hospitalité.

La république allemande, qui est bien jeune, n'avait pas encore eu l'occasion de recevoir des souverains. La visite d'Aman Ullah Khan fut donc un événement.

Une grave question s'était posée : où loger cet hôte de marque ? On ne pouvait, sans déroger, l'envoyer bourgeoisie à l'hôtel. On songea au palais de Postdam, mais c'était trop loin de Berlin. Finalement, le gouvernement allemand a jeté son dévolu sur le palais du Prince Albert. Ce palais, qui fait à Berlin le coin de la Wilhelmstrasse et de l'Anhaltstrasse, appartient en propre, depuis le règlement d'octobre 1926, à la famille des Hohenzollern.

Et l'on a vu l'actuelle république du Reich louer pour un souverain asiatique un immeuble appartenant à l'ancienne dynastie allemande.

Dictionnaire.

Le dernier déjeuner de l'Académie Goncourt, auquel assistait le dernier lauréat M. Maurice Bedel, fut des plus cordiaux.

A la fin du repas, M. Raoul Ponchon confia à ses voisins qu'il avait depuis quelque temps — à l'instar de tel de nos grands humoristes — une passion violente.

Une passion violente pour les mots croisés.

Et par surcroît, il avoua même son embarras.

Il avait précisément sur lui un tableau où il n'arrivait pas à compléter un mot.

Et bientôt toute la table fut à la recherche du mot...

Quand on l'eut trouvé, M. Raoul Ponchon exulta et il dit :

— Hein ? Nous l'avons eu, nous aussi, notre petite séance du dictionnaire !

Le rire en Belgique.

Un jour de Pété dernier, quatre voyageurs étaient assis à la table d'hôte d'un hôtel d'Ostende. Chacun d'eux avait devant lui une assiette de potage. Au même moment, quatre mouches, entrées par la fenêtre ouverte, tombèrent dans le potage, une dans chaque assiette.

Le premier voyageur, un Anglais, eut un haut-le-corps, se leva, alla prendre son chapeau et, sans dire mot, dignement, s'en fut.

Le second, un Français, appela bruyamment le garçon, l'attrapa sèchement, repoussa son assiette et sortit en jurant, en traitant l'hôtel de « sale boîte » et en faisant claquer la porte.

Le dernier livre de M. Georges Lecomte

Chaque époque de l'histoire connaît à son tour la faveur du public artiste et lettré. Le Directoire, l'Empire, la Restauration, le temps de Louis-Philippe, voire le règne de Napoléon III, eurent ainsi leur vogue plus ou moins légitime. Nous voici remontés plus haut. La grande Révolution fait, à l'heure actuelle, parler d'elle plus que jamais. A la Bibliothèque Nationale, une exposition en présente aux érudits et aux simples curieux, des reliques nombreuses et choisies. Dans la littérature, le vent souffle du même côté. M. Henri Béraud nous donna naguère une vie de Robespierre haletante et drue. M. Henry de Jouvenel vient de consacrer à Mirabeau une étude puissante, dont nous reparlerons, si vous le voulez bien, un de ces jours. Entre ces deux beaux livres, s'intercale chronologiquement un ouvrage de moindres dimensions, mais égal en intérêt. C'est « La Vie amoureuse de Danton », dont je voudrais tourner avec vous les pages. Il y en a moins de 200 et de petit format. La collection de « leurs amours » exige des grands écrivains à qui elle fait appel cette vertu de la concision dans la richesse qui est permise seulement à des talents sûrs de leurs moyens.

Au plus prodigieux peut-être des protagonistes de la Révolution, M. Georges Lecomte ne consacre donc qu'une biographie rapide. Par surcroît, il envisage son héros sous l'angle particulier de rigueur chez Flammariou, celui de la vie sentimentale. Vous pensez bien que, dans ce livre, il n'y a rien de ce qui se fait de 1780 à 1794, depuis son arrivée à Paris jusqu'à sa mort. Sur sa jeunesse seule, le livre se fait un peu étroit. Il se contente de nous fournir les indications nécessaires pour que rien du caractère de l'homme et du tribun ne nous reste inexplicable.

De telles existences remplies de tant d'événements et si importants, semblent avoir couvert un immense espace de temps. Celle de Danton, agitée entre toutes ne dura pas 35 années. Et moins de 15 ans sépara l'instant où le clerc de procureur montra sa face ravagée par deux coups de corne de taureau aux habitués du café du Parnasse, de la minute où, se moquant lui-même de la laideur de sa tête, il cria au bourgeois : « Tu pourrais la montrer au peuple... Elle en vaut la peine ! »

En dépit de son masque effrayant et de sa mise débraillée, le robuste gars d'Arcis plait aux femmes. Aux avances de quelques-unes, il répondra volontiers en cachette, sans ajouter d'importance à ces vives passades. A la haine de Mme Roland, il opposera une froideur imprudente, comme de l'indifférence aux intrigues de Mme de Buffon... Deux femmes se partageront les quinze années de la vraie vie de Danton, j'entends sa vie de magistrat et d'homme public, celle que M. Georges Lecomte retient seule.

De l'une et de l'autre, il fut le mari épris et dévoué, le mari adoré et comblé. Il découvrit la première, Gabrielle Charpentier, au comptoir du café du Parnasse. Voici comment elle se montra à lui : « Il lui semblait que Gabrielle, d'une saine beauté un peu paysanne, « à la carnation fraîche, au clair regard noir sous d'épais sourcils, et dont le charme juvénile s'effrayait avec un aimable ampleur, pourrait être la joie de sa vie... »

« Une à cette épouse tendre et dévouée tout de suite, Danton s'installe dans la Cour du Commerce, à deux pas de ces curilonnants Cordeliers qu'il fera sonner bientôt pour autre chose que des prières. Il agit d'abord en bourgeois et même en bourgeois-gentilhomme puis, devenu avocat-ès-conseil du Roi, il

intercale sans vergogne une particule entre ses prénoms et son nom. Vite populaire dans son quartier, il joue tout naturellement un rôle dans chaque scène de la Révolution commença. A la prise de la Bastille, il arrive en retard, mais il est des premiers à entrer à la Constituante. S'il échoue à la Législative, le voici sans peine substitué du Procureur Syndic. Le 10 août, il ordonne et conduit l'assaut contre l'Hôtel-de-Ville. A peine membre de la Convention, il est nommé Ministre de la Justice et, en fait, malgré Roland, chef du Gouvernement. C'est l'apogée !

Ses disputes avec les Girondins, sa sourde rivalité avec Robespierre, sa part dans les massacres de septembre, son audace même envers l'ennemi, surtout ce gaspillage de deniers publics si aisément qualifié de vénalité, préparent cependant le déclin et la chute. Camille Desmoulins, son ami fidèle, n'est pas de taille à soutenir la conversation avec Saint-Just, au moins à la tribune.

Après l'avoir secondé dans l'action, ravi de soins tendres dans la lutte quotidienne de Paris et dans la paix intermittente d'Arcis, Gabrielle meurt, lui laissant deux enfants. Fou de douleur, il revient des Armées et se précipite au cimetière pour y jouer la scène shakespearienne de l'exhumation et du Baiser au cadavre...

Néanmoins, quatre mois plus tard, ce veuf épouse une fillette, amie de Gabrielle. M. Georges Lecomte nous trace de la deuxième épouse de Danton, « fille de dix-sept ans, est la grâce « même. Fraiche, timide, pudique, elle « Penchante. Louise Gély, n'avait que « treize ans à l'aube de la Révolution. « Elle a grandi au milieu de ses drames « et de ses colères, dans une atmosphère « embrasée, comme si elle avait été élevée dans une vie de douceur et de « calme espérance... »

L'enchantement de la lune de miel se renouvelle. Il s'accompagne, cette fois, de ce dégoût de la violence qu'on appelle aussitôt modérantisme, de cette lassitude de la lutte, de cette confiance en soi qui oppose aux avertissements les plus pressants un dédaigneux et obstiné : « Ils n'oseraient pas ! » L'occasion trouvée, ils ont cependant et résistent. On arrête Danton ; il ne résiste point. On le juge ; sa grande voix ne peut se faire entendre. On l'exécute ; il raille ses bourreaux et promet Robespierre au coupeur.

Louise Gély a vécu peu de mois auprès de ce formidable et amoureux époux. Deux ans à peine après la mort du tribun, la femme-enfant se remarie. Ce n'est point un titan désormais dont elle partagera le sort, mais un fonctionnaire. Sous l'Empire et le Restauration, elle montera en grade, bourgeoisement. Ce sera la préfète, la baronne Dupin. Elle vivra jusqu'en 1856 et verra la France subir huit régimes successifs. Sur ses vieux ans, elle ne se souviendra plus guère, du moins en apparence, des jours terribles du Comité de Salut Public, ni des heures passionnées de Choisy, de Sévres et d'Arcis-sur-Aube...

Tel fut le destin amoureux de Georges-Jacques Danton, le plus fougueux, le plus éloquent, le plus laid avec Mirabeau, le plus étonnant avec Robespierre des héros de l'épopée révolutionnaire et sans doute le moins cruel d'intention sinon de fait. M. Georges Lecomte nous a peint sa double existence, celle du foyer et celle du forum, avec tant d'ingéniosité et de vérité, tant de grâce et tant de force que cette biographie, si elle nous charme comme un roman, nous émeut comme un prodigieux chapitre d'histoire...

Eug. GRANJÉ.

On lui parle des malheurs de Trotsky.

— Comment expliquez-vous sa chute, Rapport ?

— Trotsky ? Il lui manquait les accessoires nécessaires à son rôle : c'était un Napoléon sans femmes et sans cheval.

Inutile d'ajouter que ces boutades n'ont point paru dans l'Humanité !

Les propriétaires.

« Avec cette sacrée commission d'hygiène, fait Monsieur Vautour, je vais avoir encore près de dix mille francs à dépenser pour ma maison du boulevard Soult ! »

L'interlocuteur dans le gilet duquel Monsieur Vautour s'épanche ainsi, s'efforce de le consoler :

— Tu peux bien dépenser dix mille francs pour une maison qui t'en rapporte cent !

Mais lui :
— Dix mille francs ! dix mille francs ! si je n'avais que cette maison, cela pourrait aller en effet, mais j'en ai sept !

LE LISIUR.

Chronique du Lot

LES ÉLECTIONS

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

L'ESPOIR CHANGE DE CAMP

Peu à peu et par degrés, l'ordre et la clarté se font dans la situation électorale de l'arrondissement de Cahors. Et ils se font au profit des républicains.

Au début de la campagne, ils se trouvaient un peu désarmés par le passage subit du scrutin de liste au scrutin uninominal.

Ce changement n'a pas troublé les deux autres arrondissements. C'est que chacun d'eux avait, dans la liste départementale, son représentant qualifié et autorisé. L'arrondissement de Gourdon avait M. Malvy ; l'arrondissement de Figeac avait M. Bouat. L'un et l'autre hommes de valeur, de talent, et de probité ; l'un et l'autre parfaitement adéquats, par ses opinions et ses services, à représenter son arrondissement. Tout naturellement l'un et l'autre devenaient le candidat désigné des républicains.

L'arrondissement de Cahors, lui, n'avait personne.

Il n'était pas représenté à la Chambre.

Nul n'avait obtenu la consécration nécessaire des suffrages républicains de l'arrondissement.

On comprend que, dans ces conditions, il y eut un moment d'hésitation dont s'efforcèrent de profiter les hommes de la droite. Ils avaient commencé leur campagne avec cette espérance que les républicains ne trouveraient personne d'autorisé à leur opposer...

Ces espoirs sont déjoués grâce à la candidature de M. Crabol qui se présente avec tous les caractères qui conviennent à l'esprit de notre arrondissement.

Cet homme, nettement campé à gauche, oppose la doctrine de progrès aux thèses réactionnaires aussi bien qu'aux théories révolutionnaires.

Il est, si l'on peut ainsi dire, admirablement dans l'axe du pays et les progrès importants que sa candidature réalise chaque jour, ont changé la physiognomie électorale de l'arrondissement. L'espoir a changé de camp. Il est passé chez les républicains et c'est maintenant au tour des réactionnaires d'être inquiets.

Dans le Canton de Lauzès

M. Jules Crabol, candidat des Républicains, a visité samedi et dimanche le canton de Lauzès. Dans toutes les communes et sections, il a donné des réunions publiques, présidées par les maires ou adjoints et auxquelles assistaient de nombreux électeurs.

Partout, les déclarations de M. Crabol ont été favorablement accueillies et soulignées d'unanimes applaudissements.

On connaît le programme de M. Crabol, enfant de Cahors, élevé dans notre arrondissement, au courant de nos besoins, que ses hautes fonctions dans l'administration préfectorale et sa collaboration avec le Président de la République désignent pour nous représenter utilement à la Chambre des Députés.

Faisant une place marquée à l'agriculture, dont il sera le défenseur vigilant, se tenant en contact étroit avec tous les groupements de cultivateurs, M. Jules Crabol, qui a le sens des réalités, préconise un cartel pratique contre la guerre, contre la vie chère et contre les injustices fiscales et sociales.

Républicain, éloigné de tout sectarisme et respectueux de toutes les libertés, défenseur de la famille et de la propriété individuelle, M. Crabol veut, dans la paix extérieure et intérieure, aider à l'achèvement de l'œuvre de redressement national entreprise par M. Poincaré, grâce à qui nos économies ont pu être sauvées.

Ce programme positif répond parfaitement aux aspirations des laborieuses populations du canton de Lauzès qui ont tant de méfiance à l'égard des extrémistes de droite qu'à l'égard des extrémistes de gauche, dont le succès électoral serait la ruine de notre épargne.

Aussi, est-il certain que, le 22 avril, le canton de Lauzès donnera une belle majorité à M. Jules Crabol, candidat de tous les Républicains.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Parti Républicain, Radical et Radical-Socialiste

Paris, le 13 mars 1928.

Le Comité Exécutif du Parti Républicain radical et radical-socialiste, dans sa séance du 7 mars a accordé son investiture à M. Bouat, Député sortant, candidat dans le département du Lot (Figeac).

En conséquence, M. Bouat est le seul candidat qui puisse se réclamer du Parti, le Comité Exécutif invite donc tous les électeurs républicains à voter pour lui.

Le Président du Comité Exécutif, E. DALADIER, Le Secrétaire Général, E. PFEIFFER.

LES DROITIERS DÉMAGOGUES

Les communistes n'ont pas le monopole de la démagogie. Les réactionnaires en font autant. Elle est aussi laide à droite qu'à l'extrême-gauche. Vilain moyen avec quoi l'on ne peut défendre que de vilaines causes !

N'étaient le titre et les noms, nous aurions parfois, en lisant le *Courrier du Centre*, l'illusion de lire l'*Humanité* ou son succédané dans la région.

M. Bouat a l'honneur de faire s'ar lui la concentration de ces haines conservatrices et de ces fureurs révolutionnaires qui finissent par se ressembler si étrangement qu'elles emploient le même langage et répandent la même haine.

Un article, paru le 18 mars dans le *Courrier du Centre*, fait appel contre M. Bouat à tous les bas sentiments de haine, de jalousie, d'envie et d'ignorance. On le désigne aux électeurs comme « le richissime Bouat ». On le taxe d'indignité sous le prétexte, mensonger d'ailleurs, qu'il a « accumulé une colossale fortune ». On le signale à la vindicte populaire comme étant le « candidat millionnaire ».

Voilà à quelle belles et nobles besognes s'emploie le *Courrier du Centre*. Comme cela fait bien, n'est-ce pas, dans les colonnes de cet organe « défenseur de l'ordre et de la propriété » ! Comme il sera bien qualifié ensuite pour dénoncer les campagnes subversives des feuilles révolutionnaires !

Paysans, cultivateurs, propriétaires, auxquels le *Courrier du Centre* ne cesse de dire que vous êtes menacés dans vos biens par la propagande socialiste, que pensez-vous de ce parti dit « conservateur » qui pour satisfaire ses rancunes politiques s'efforce de soulever d'aussi dangereuses passions.

Électeurs réfléchis et raisonnables, nous vous prions simplement de comparer un peu à cette attitude celle des journaux républicains où l'on ne s'est jamais livré à des attaques personnelles contre les candidats du *Courrier du Centre*, et où l'on n'a jamais mis en cause que leurs opinions et leurs programmes...

Nous disons plus haut que la démagogie est aussi laide à droite qu'à l'extrême-gauche. Non. Elle est plus répugnante chez les conservateurs. Car eux se font un métier de la condamner chez les autres et, quand ils l'emploient, ils en savent la bassesse et la malaisance.

AVEUX A RETENIR

Voici un article du *Courrier du Centre* qu'il faut épingler pour l'avoir toujours devant les yeux. Les aveux qu'il renferme sont précieux et nous aurons sans doute maintes occasions de les rappeler aux électeurs.

Le *Courrier du Centre*, voulant acabler M. Bouat, vient de justifier d'éclatante manière toute son action dans cette épineuse question de l'impôt sur le Chiffre d'Affaires.

Nous disions aux conservateurs : cet impôt, que vous déclarez détestable, qui l'a fait ? N'est-ce pas vous ? Et le *Courrier du Centre*, dans son numéro du 19 mars, en première colonne de la quatrième page, nous répond textuellement ceci que nous reproduisons sans y changer une virgule :

« C'est en 1920, sous le cabinet Millerand, M. François Marsal étant « ministre des Finances, que l'impôt « sur le Chiffre d'Affaires fut proposé et voté. D'accord. »

Un peu plus loin, dans le même article, il ajoute ceci, dont nous donnons la reproduction scrupuleusement fidèle, en nous bornant à souligner la dernière phrase citée :

« Les élus de la nouvelle Chambre, « de la Chambre du Bloc National, « furent donc acculés à l'indéfectible « nécessité de voter de nouveaux im- « pôts. C'est alors que fut créé celui « du chiffre d'affaires. »

Voilà le premier aveu. Il est de taille et de poids !

Peu importent les circonstances, les nécessités plus ou moins « inévitables »... La question est ailleurs, posée par vous-même. Vous soulevez les passions contre cet impôt ! Vous attaquez les républicains à son sujet. Or, vous êtes obligés de le reconnaître : C'EST VOUS QUI L'AVEZ FAIT !

D'autre part, nous avions dit. Cette œuvre, votre œuvre, que vous déclarez détestable, M. Bouat s'est efforcé de l'amender. Et, malgré l'opposition catégorique et absolue de M. Poincaré, il a demandé, dans un discours que nous avons reproduit, que cet impôt fut remplacé par une taxe à la base.

Or, cela aussi, le *Courrier du Centre* ne peut pas ne pas l'avouer. Il est bien obligé de reconnaître que, « de la Tribune de la Chambre », M. Bouat a réclamé cette modification à M. Poincaré.

Et que celui-ci s'y est refusé.

Par exemple, là, il est extraordinairement gêné, embarrassé. Il ne sait comment s'y prendre pour concilier

les contradictions de sa politique équivoque, double et tortueuse.

Il est pris entre son désir d'accabler M. Bouat et sa crainte d'atteindre M. Poincaré, dont il ne cesse de se proclamer le partisan et l'admirateur — alors que celui-ci se passerait fort bien de ces faux amis, plus gênants que de francs adversaires...

Il n'y a pourtant que deux attitudes possibles et l'une aussi bien que l'autre mettent le *Courrier du Centre* dans l'impossibilité de faire à M. Bouat le moindre reproche, juste et valable.

Vous ne pouvez pas être à la fois les adversaires du Chiffre d'Affaires et les partisans de M. Poincaré.

Si vous voulez qu'on maintienne M. Poincaré, il faut tolérer le Chiffre d'Affaires. Et alors vous n'avez rien à dire à ceux qui n'ont pu l'abroger.

Si vous voulez qu'on supprime le Chiffre d'Affaires, alors, c'est bien simple, vous êtes obligé de conclure : « il fallait renverser Poincaré ».

Mais vous n'osez pas le dire !

Et c'est la justification éclatante de M. Bouat, faite par vous, ses adversaires !

PAS FLATTEUR

Les agriculteurs forment à eux seuls la presque totalité des électeurs dans l'arrondissement de Figeac. C'est là un fait matériel qui ne souffre aucune discussion.

Partant de cette constatation, on peut aisément juger l'attitude de celui qui a l'honneur de représenter cet arrondissement. Le critérium s'impose.

Si ce représentant a négligé les grands intérêts agricoles du pays ; s'il les a méconnus ou si, seulement, il ne les a défendus qu'avec mollesse, c'est un mandataire infidèle. Il faut le chasser sans hésitation ni pitié.

S'ils les a défendus avec ardeur, mais avec maladresse ou incompréhension, c'est un mandataire inférieur à sa mission. Il faut lui signifier un congé courtois, mais ferme.

Est-ce le cas de M. Bouat ?

Personne n'ose le prétendre. Ses adversaires eux-mêmes en sont réduits à se taire sur ce point qui est pourtant de la plus haute importance. Ils ne se risquent pas à contester ni son incessante activité, ni sa compétence, ni l'importance des services rendus par lui à la cause agricole.

S'ils ne s'y risquent pas, ce n'est pas que l'envie leur en manque. Mais ils craignent de se couvrir de ridicule et de se faire rire au nez. Tous les électeurs savent que M. Bouat s'est voué à cette tâche non seulement avec une ardeur infatigable, mais avec une autorité et une compétence qui n'ont fait que grandir.

Les heureux effets de son influence, sont aussi sous les yeux de tous. Et alors, au nom de quoi vient-on leur demander aujourd'hui de lui substituer un représentant dont le moins qu'on puisse dire est qu'il lui succéderait sans le remplacer ?

Les agriculteurs de l'arrondissement suivront-ils des conseils qui s'inspirent de tout sauf de leurs intérêts.

Ils ont un bon représentant ; ils le voudront garder. Pour leur demander le contraire, il faut les supposer capables d'une injustice et d'une maladresse !

Et ce n'est pas flatteur !

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

PAR TROP FORT

En période électorale, on est exposé à entendre bien des sottises, bien des théories extravagantes ! Mais tout de même, le *Courrier du Centre* va un peu fort !

Vous savez que le parti socialiste a décidé de ne pas présenter de candidat dans l'arrondissement de Gourdon.

C'est son affaire, direz-vous ! S'il n'a pas envie de se faire battre, personne ne peut l'y obliger. Il est le seul juge de sa conduite. Nous n'admettrons pas qu'il se mêle de nos affaires. Nous n'avons pas à nous mêler des siennes !

— Eh ! bien, pas du tout ! Le *Courrier du Centre* est indigné. Il a des crises de moralité maligne. Rassurez-vous, confrère. C'est une maladie qui n'est pas grave. Elle est, comme certaines fièvres, intermittente ! Elle durera jusqu'au 22 avril, inclusivement. Sans posséder le moindre diplôme de la Faculté et sans avoir tâté le pouls ; à distance, nous pouvons pronostiquer qu'à l'aube du 23 avril, il ne vous restera rien de cette affection effervescente...

En attendant, nous pouvons bien dire ceci : l'idée bizarre ne nous serait jamais venue que nous avons le devoir d'exiger du parti socialiste qu'il présente un candidat contre M. Malvy !

Et nous nous permettrons même d'ajouter quelque chose.

Est-ce bien dans une intention de « moralité » électorale que le *Courrier du Centre* a si grande envie de voir entrer en ligne le parti qu'il déteste entre tous ? Est-ce bien pour le simple « plaisir » de mesurer les forces socialistes, alors qu'il les dénonce chaque jour comme un terrible danger ?

Et n'y a-t-il pas dans ce souci soudain de netteté politique un petit

Congrès des Planteurs de Tabac

Le XVIII^e Congrès des Planteurs de tabac s'est ouvert vendredi à Tonneins, pour la nomination des membres des diverses Commissions.

Samedi, M. Delmas, secrétaire général de la Confédération, donne lecture du rapport moral ; M. Cabarrot, du rapport financier, et M. Solleville rend compte de son mandat de délégué à la caisse autonome.

M. Jaubert estime qu'il y a lieu d'apporter certaines modifications à la commission paritaire. Huit délégués doivent composer : 1, pour le Nord, 1, pour l'Est, 2, pour le Sud-Est, 4, pour le Sud-Ouest.

Pour le Sud-Ouest il est proposé 1 délégué titulaire pour la Gironde, la Dordogne, le Lot et la Corrèze ; 2 délégués suppléants pour le Lot-et-Garonne, 1 pour les Landes, 1 pour les Hautes-Pyrénées.

Le Congrès s'est occupé de la question des prix du tabac. M. Barbe (Isère) propose 800 fr. les 100 kilos et demande l'attribution de primes.

Une vive discussion s'engage sur cette question qui est renvoyée à la Commission.

M. Huet (Dordogne) donne lecture du rapport concernant le règlement de la culture. Il insiste pour la suppression du « jalonnage », demande l'autorisation de garder les semis jusqu'au 15 juillet, la suppression des visites domiciliaires, l'autorisation d'irriguer jusqu'au 15 août et la surveillance de la caisse du centime.

Dimanche le Congrès revient sur la question du prix des tabacs.

La commission choisie pour la rédaction du vœu définitif rend compte de ses travaux et, sur sa suggestion, le Congrès adopte le vœu suivant :

« Que les Fédérations départementales se mettent immédiatement au travail pour déterminer le prix de revient moyen aux 100 kilos dans chaque département.

« Que le bureau de la C. N. P. centralise les différents prix et établisse chaque année ces prix de revient moyen national.

« Chaque Fédération fera connaître à l'Administration qu'elle met un certain nombre d'exploitations à sa disposition où elle pourra surveiller la culture, afin d'établir un prix de revient établi contradictoirement.

Divers vœux ont été votés, notamment l'un demandant que les magasins qui ont été construits par les communes soient remboursés par l'Etat, que l'Administration maintienne les magasins actuels et que les livraisons s'effectuent à une date qui coïncidera avec la réunion de la commission paritaire.

Le prochain Congrès se tiendra à Paris.

Le banquet, présidé par M. Delport, a clôturé le Congrès : 900 convives y assistaient. De nombreux discours, tous très applaudis ont été prononcés.

Médaille militaire posthume

La médaille militaire posthume est attribuée au caporal Coquière, du 7^e d'infanterie : « Brave caporal. Mort pour la France, le 24 avril 1918, à Hangard-en-Santerre. »

Emplois réservés

M. Bredoux, ex-soldat au 7^e d'infanterie, est nommé employé à l'école militaire de St-Cyr.

Postes

M. Dellheil, facteur-intérimaire des Postes, est nommé facteur à St-Vincent-rive-d'Ol.

Nos Compatriotes à Paris

Samedi a été célébré à Paris, le mariage de notre gracieuse compatriote Mlle Yvonne Foulant, avec M. Elie Delpy, tous deux employés à la Cie du Métropolitain.

Nous renouvelons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

La Famille Française

L'Académie des Jeux Floraux de Toulouse vient d'attribuer le prix Arctique (10.000 francs), à M. Martin Guignes, boulanger à Castelnau.

D'après les intentions du donateur, ce legs doit être attribué tous les ans à une famille d'artisans ou d'ouvriers, dont le chef de famille attaché à la même profession depuis 25 ans, a, au moins, 3 enfants légitimes qui sont eux-mêmes artisans ou ouvriers.

M. Guignes est boulanger depuis 30 ans à Castelnau ; il a eu 15 enfants dont 11 sont vivants ; 7 sont installés ou apprentis, les autres sont encore trop jeunes.

La vie municipale

Des élections de municipalités ont eu lieu à Cahus et à Laval-de-Cère.

A Cahus, M. Henri Brandes a été élu maire et M. Ernest Lacombe adjoint.

A Laval-de-Cère, M. Ferdinand Merelle a été élu maire et M. Louis Daval adjoint.

A Gagnac, au scrutin de ballottage, MM. Barthelemy, Sol et Clément Laquéze ont été élus conseillers municipaux.

Par arrêté de M. le sous-préfet de Figeac, en date du 13 mars, le conseil municipal de cette commune est convoqué pour dimanche, 18, pour être sa municipalité.

Intéressé personnel qui le pousse à cette réclamation au moins inattendue ?... Nous avons cette idée qu'il serait moins ardent à demander une candidature socialiste, s'il n'en espérait pas quelque profit pour son candidat.

Ce point de vue n'est peut-être pas aussi « moral » qu'il voudrait le paraître.

En tout cas, il n'est pas le nôtre. Ici, nous estimons juste, logique et moral de travailler pour notre parti qui n'est celui ni des révolutionnaires ni des réactionnaires, mais des républicains et des démocrates.

Et nous ne voyons pas qu'il y ait dans notre attitude quelque chose à reprendre.

CAHORS Les Amis des Arts

Ne vous imaginez point que l'« Ami des Arts Synthétique » a toujours l'air soucieux et absorbé que je vous décrivais l'autre jour. C'est un personnage un peu énigmatique, j'en conviens, abstrait mais en apparence seulement quand il songe à dresser un programme ; au demeurant « le meilleur fils du monde » et de Cahors en particulier comme vous ou moi.

Je l'ai rencontré à nouveau ; il était radieux.

— Ah ! Cher Monsieur, me dit-il, que je suis aise de vous voir ; que dis-je, je vous cherchais presque pour vous communiquer ceci : et il mit sous mes yeux son fameux carnet.

J'y lus et recopiai ce qui suit pour nos lecteurs :

Grand concert de gala donné le mercredi 28 mars 1928 par le groupe Pelletier.

Mlle Gabrielle Pelletier. — 1^{er} violon, prix d'Excellence du Conservatoire de Paris, soliste des Concerts Padeloup ;

Mlle Martine Barbillon. — 2^e violon, 1^{er} prix du Conservatoire de Paris ;

Mlle Denyse Thoret. — Altiste, 1^{er} prix du Conservatoire de Paris, soliste des Concerts Padeloup ;

Mlle Jacqueline Mendès. — Violoncelle, 1^{er} prix du Conservatoire de Paris, soliste des Concerts Padeloup ;

Mlle Mireille Monard. — Pianiste, 1^{er} prix du Conservatoire, professeur au Conservatoire de Paris ;

Mme Destombes-Vallières. — Cantatrice, 1^{er} prix du Conservatoire, soliste des Concerts Colonne, Lamoureux et Padeloup.

Le concert sera précédé d'une courte allocution de M^r Tassart, Président de la Société des Amis des Arts.

Et comme je cherchais les épithètes les plus flatteuses pour le féliciter, il m'arrêta d'un geste et ajouta simplement :

— N'anticipons pas Monsieur ; les auditeurs apprécieront.

N. B. — La location ne sera ouverte qu'à partir du jeudi 22 mars.

NOTRE 9^e

Lundi soir, vers 4 heures, le silence qui enveloppe la ville, fut troublé par les accents vibrants d'une marche militaire.

En quelques minutes, les oisifs se concentrèrent sur les Boulevards, que, peu après, débouchant de la rue Victor-Hugo, gravirent au pas accéléré les braves fantassins du 9^e d'infanterie.

Le régiment venant d'exécuter des exercices dans les environs, défila sur les Boulevards, aux sons de la vieille marche « La monteras-tu la côte », arrêtée devant la statue de Gambetta.

Défilé impeccable ; les jeunes pionniers gravirent le Boulevard à une allure martiale, tout comme le faisaient leurs aînés du 7^e d'infanterie.

Le défilé terminé, les compagnies s'arrêtèrent devant la mairie, la musique reprit la tête de la colonne, en jouant toujours une marche, pour entraîner les troupes qui devaient gravir la rude montée du Boulevard à la caserne.

Sur tout le parcours, les habitants sortis des maisons, des magasins, assistèrent au défilé du régiment dont ils souhaitèrent, si ardemment, le retour dans notre vieille cité.

Concert militaire

Le 3^e concert militaire a été donné dimanche, de 4 à 5 heures, par la musique du 9^e d'infanterie. Ce fut, comme au temps où Cahors avait sa garnison complète, où la musique militaire donnait, jeudi et dimanche, un concert public sur le kiosque.

La foule garnissait les Allées Fénélon, bruyante pendant les intermèdes, silencieuse pendant le concert.

Les excellents musiciens du 9^e exécutèrent un programme de choix, et enlevèrent un pas redoublé qu'ils jouaient pour les défilés de nos fantassins sur les Boulevards, au retour d'une marche militaire.

Le public manifesta sa satisfaction par des bravos qui étaient bien mérités.

Et, comme jadis, on revit après le concert, une belle animation sur nos Boulevards, jusqu'à l'heure où il faut rentrer à la maison pour le repas du soir.

La mi-carême à Cahors

La Mi-Carême aurait dû être célébrée dimanche, à Cahors.

Rien, rien. Une demi-douzaine de tout jeunes gens travestis et ce fut tout.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni lundi soir à 9 heures, sous la présidence de M. Tassart.

M. Tassart adresse des remerciements à M. le docteur Malbec qui versa 500 francs au Bureau de bienfaisance, à l'occasion du mariage de sa fille ; à M. le Proviseur du lycée qui versa 200 francs ; à MM. Fontanille et Delfort qui versèrent 100 fr. chacun à l'occasion du mariage de leur fils et fille ; et à la Cie d'assurances de Seine-et-Oise, qui a adressé 150 francs à la Cie des Sapeurs pompiers de Cahors.

Avis favorable est donné à des demandes de sursis d'incorporation, ainsi qu'à des demandes d'allocations pour soutiens de famille.

M. le maire fait connaître que la Cie du P. O. vient d'opposer une fin de non-recevoir à un vœu émis par le Conseil au sujet de la barrière de Cavanès.

Le Conseil donne un avis favorable relativement à la suppression de l'étude notariale de M. Aubertin.

M. Blanc, représentant de la maison d'essence Desmarests est autorisé, moyennant une annuité de 1.000 fr. à faire une canalisation souterraine, de l'Avenue de l'Abattoir à la gare des marchandises.

La pension de retraite de M. Delfau, cantonnier municipal est fixée à 3.500 francs.

Le Conseil approuve les baux des immeubles communaux, ainsi que le rapport relatif aux cotes irrécouvrables.

M. Mauty est nommé membre du Conseil directeur de la Caisse d'épargne, en remplacement de M. Bousquet, décédé.

Une demande de subvention est rejetée.

Une demande d'électrification du hameau de St-Henri est renvoyée à la Commission des Travaux publics.

Le Conseil donne un avis favorable au nouveau tarif pour le bac de Larroque-des-Ares.

M. le maire fait connaître que les dépenses de l'Assistance médicale gratuite se sont élevées à 192.000 francs, soit 88.000 francs de plus que l'année dernière.

M. Poimboeuf propose de louer un terrain communal, route de l'Abattoir, à Mm^e Calabresi pour un dépôt de bois. Adopté.

Renvoyé à la Commission des finances une demande de 37.250 francs qui serait due par la ville à l'Etat comme part contributive dans la construction de la ligne Cahors-Moissac. Cette somme avait été acceptée par le Conseil municipal en 1903.

M. le maire laisse espérer que l'Etat n'insistera pas pour obtenir cette somme. Vraiment 37.250 francs de plus !

Sur la proposition de M. Caillau, le Conseil décide d'accorder la location des chaises sur les Allées Fénélon, moyennant une indemnité annuelle de 800 francs à M. Priolo.

M. Cammas donne communication du rapport relatif aux Bourses Galde-mar. Une somme reste disponible sur le crédit affecté pour les bourses.

Ce crédit, fait observer M. Tassart, ne doit pas être épuisé, de façon que la ville ait toujours quelques francs pour donner satisfaction à des jeunes gens méritants et dont la situation de famille serait intéressante.

M. Bach demande qu'on exécute quelques travaux de réparation à la fontaine de Fontanet.

Approuvé.

Il demande qu'on rembourse la somme qui a été retenue aux fonctionnaires municipaux pour constituer leur retraite. Renvoyé à la Commission des finances.

Il demande si l'on doit continuer les travaux pour l'ouverture de la rue des Badernes. Si les choses restent en l'état, il faut prendre des précautions, car des maisons menacent de s'écrouler.

M. Tassart dit qu'il appartient aux intéressés

CONFÉRENCE

Le Comité d'initiative de Luzech tient, avec raison, à poursuivre son œuvre pour établir que Luzech est bien Uxellodunum.

Tâche ardue, certes, mais qui, un jour pourrait être remplie avec succès. Car le Comité d'initiative de Luzech qui a commencé à faire exécuter des recherches dans les flancs de l'Impérial, ne veut pas s'endormir sur ces premiers succès.

Mais il a besoin de concours ; il en cherche, il en trouvera.

Dans tous les cas, la conférence qu'il avait organisée dimanche soir, dans la salle des Fêtes du lycée Gambetta, a obtenu un plein succès.

Il avait fait appel à un maître, à M. Nicolai, le savant président de la Société archéologique de Bordeaux qui est venu, à Luzech, et qui a pu se rendre compte, d'après les quelques recherches déjà faites, qu'il fallait faire confiance aux membres du Comité d'initiative de Luzech.

La salle des Fêtes du lycée est archicomble quand, à 9 heures, M. Daynard, le sympathique président de la Société des Etudes du Lot, s'avance sur la scène, remercie M. Irague, le distingué professeur, d'avoir bien voulu mettre la salle des Fêtes à la disposition des organisateurs de la conférence, et salue les membres du Comité d'initiative de Luzech, parmi lesquels M. le Docteur Pélassié, qui sont les animateurs de cette série d'études, de travaux archéologiques qui ont lieu à Luzech.

M. Daynard présente M. Nicolai, le conférencier, avocat, archéologue distingué, et lui donne la parole.

M. Nicolai remercie, à son tour, les amis de Luzech qui lui ont procuré le plaisir de revenir à Cahors ; et presque aussitôt il entre dans le sujet de sa conférence.

Il nous promène dans les environs de Luzech, nous montre la Pistoule qui est aussi verdoyante que l'Impérial est aride, et il rappelle les premières études qui furent faites sous Napoléon III, pour rechercher les emplacements d'Uxellodunum.

A cette époque, on était persuadé que l'Impérial pouvait être l'oppidum qui supporta la rude attaque des légions de César.

Les recherches furent interrompues, puis reprises par M. Viré, en 1913, recherches qui ne furent pas sans résultats ; mais qui sont insuffisantes, encore, pour établir de façon définitive que l'Impérial est Uxellodunum.

Toutefois, M. Nicolai est certain que le célèbre oppidum ne peut être placé ni à Cadeneine, ni au Dur-Issoudou. Et il indique que de nombreuses fouilles ont permis de découvrir, sur l'Impérial, des travaux de défense dont l'exécution remonte à des temps très éloignés qu'on ne peut fixer, ce qui démontrerait que l'Impérial fut toujours un oppidum, d'une grande importance, au point de vue de la défense du pays.

Les fouilles furent reprises en 1922 et n'ont pas été sans résultats. Mais il reste encore des hectares sur l'Impérial à fouiller.

C'est pour les exécuter que le Comité d'initiative de Luzech a organisé, dans une bonne propagande pour que les concours de tous ceux qui s'intéressent à notre vieux Quercy lui soient acquis.

Au reste, ces travaux qui permettent de découvrir des vestiges des vieux temps, auront pour résultats d'amener dans notre région de nombreux touristes.

M. Nicolai parla aussi des recherches diverses, qui, pour déterminer l'endroit où il y avait de l'eau, des ossements, etc., avaient été faites avec le concours des sources.

Avec humour, il raconta quelques expériences, très probantes, alléguant-il, faites par le sourcier Pelaprat, qui, de nombreux Cadurciens s'en viennent, et une réelle célébrité.

M. Nicolai adresse un chaleureux appel à tous les auditeurs pour qu'ils donnent aide et concours au Comité d'initiative de Luzech dont l'œuvre est belle et mérité d'être encouragée, soutenue péniamment.

M. Nicolai est vivement applaudi, et il est certain que son appel a été entendu.

La fin de la soirée fut réservée à une série de vues cinématographiques de la Pistoule, de l'Impérial, des vieilles maisons, monuments historiques de Luzech, qui intéressèrent fort les spectateurs.

Cette belle soirée prit fin à 10 h. 1/2, après que les félicitations méritées furent adressées par tous au savant conférencier et aux dévoués membres du Comité d'initiative de Luzech.

—

Obsèques

Samedi ont été célébrées les obsèques de M. Jean Aubrit, décédé à l'âge de 17 ans.

Une nombreuse affluente de camarades, d'amis a suivi le convoi funéraire au cimetière où a eu lieu l'inhumation, et a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous prions la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Foire du 17 mars 1928

La foire a été peu importante. Cours pratiqués : Boeuf gras, 185 à 215 fr. ; vaches grasses, 155 à 195 fr., le tout les 5 kilos ; bœufs de travail, 4.300 à 6.000 fr. ; vaches de travail, 3.200 à 4.200 fr. ; bouvillons 2.200 à 3.000 fr., le tout la paire ; porcelets, 170 à 275 fr. pièce suivant la grosseur ; moutons gros, 1 fr. 80 ; agneaux, 2 fr., le tout le demi-kilo ; brebis d'élevage, 250 à 280 fr. pièce suivant la grosseur et la qualité.

Poulets, 4 fr. 80 ; poules, 5 fr. ; dindons, 4 fr. 80 ; canards, 4 fr. 80, le tout le demi-kilo ; œufs, 4 fr. 50 à 5 fr. la douzaine ; truffes, 17 fr. le demi-kilo.

Mais, 80 fr. l'hectolitre ; pommes de terre, 26 fr. les 50 kilos.

Orphéon de Cahors

Prière aux membres exécutants d'assister aux répétitions aux jours et heures indiqués ci-dessous ;

Mardi 20 : Orchestre seul (Palais des Fêtes).

Mercredi 21 : Orphéon (Café de la Promenade).

Vendredi 23 : Orchestre et Orphéon (Palais des Fêtes).

Pertes

Il a été perdu un bracelet en or et une médaille de baptême aux initiales M. F. Les rapporter chez M. Fabre notaire.

Trouvailles

Il a été trouvé un billet de banque par M. Bataille, représentant de commerce, rue Poch ; un portefeuille contenant un billet de banque par M. Jules Marmiesse, entrepreneur de peinture, rue de la Préfecture.

PALAIS DES FÊTES

MERCREDI 21, JEUDI 22

CRAMPONNE-TOI

grand film comique par Monty Banks

LA CITÉ EN FLAMMES

Drame

Sur la scène

Les audacieux cyclistes du cirque Zoo-Circus

Les Maurell'ys

dans leurs attractions sensationnelles

ORCHESTRE

Les Sports

A CATUS

Match amical.

Sous l'énergie impulsion de quelques anciens joueurs, notamment, Maurice Chabert, René Ures, E. Rosières, notre société sportive, l'U. S. C., est en train de se reformer.

Dimanche dernier sur le terrain de la Croix du Sol P. U. S. C. recevait la Frégate de Cahors en un match amical.

Catus fut honorablement battu.

Dimanche, 18 mars, sur le même terrain, l'équipe de Lavercantière était venue défendre ses couleurs. Catus l'emporta par un point à zéro.

Les deux parties furent impartialement arbitrées par M. Rouzy.

A LES JUNIES.

La Fraternelle Junisienne bat la Paquerette Montgestynoise par 6 buts à 0. La partie s'est disputée sur le terrain de Montgesty. Disons tout de suite que le score n'indique que faiblement la supériorité incontestable dont les Junistes firent preuve tout au long de la partie, ils ne sortirent, en effet, du camp de leurs adversaires qu'à de très rares occasions.

Dès le début la Junisienne manifesta sa supériorité dans tous les compartiments du jeu ; mais elle ne peut, malgré cela, réussir à conclure tant la défense de la Montgestynoise est farouche et résistante. A la 34^e minute, seulement, les Verts et Blancs ouvrent le score et marquent aussitôt après un autre but. La mi-temps est sifflée : Les Junies 2 buts, Montgesty 0.

A la reprise les Junistes prennent la violence du vent qui souffle cette fois-ci contre eux, ils ne cessent de mener le jeu et font pour ainsi dire cavalier seul la plupart du temps. Quelques réactions des Montgestynois ne les empêchent pas de marquer avant la fin 4 buts à 0.

Nous applaudissons des deux mains à la reconstitution de la déjà ancienne société des Junies que cette victoire encouragera. Quant à la jeune Paquerette Montgestynoise elle n'est encore qu'à l'état d'un bouton près d'éclorre, mais elle s'épanouira, car elle comprend de bons éléments.

Dimanche, 1^{er} avril, rencontre des mêmes sociétés sur le terrain de Jacouty aux Junies.

Arondissement de Cahors

Catus

Match amical.

Voir à la rubrique « Les Sports ».

Les Junies

Fête locale. — Le Conseil municipal a décidé dans sa dernière réunion que la fête annuelle des Junies aurait lieu dorénavant le premier dimanche de juin. De nombreuses raisons s'imposaient en faveur de ce changement. En effet, saint Jérôme, que l'on fête dans les premiers jours d'octobre, ne réussissait presque jamais à faire faire beau temps à cette époque voisine de l'équinoxe d'automne, et une fête sans soleil est une fête gâtée. D'un autre côté, les vendanges battent leur plein à ce moment-là et chacun sait dans notre pays que, lorsque le raisin est mûr à point, la cueillette ne supporte aucun retard. Les vigneronnes que nous sommes tous n'ont plus le temps de s'amuser. Mais aussi pourquoi avait-on choisi saint Jérôme, alors que saint Pierre, par exemple, était le patron-né de la paroisse des Junies ? Voici : il existait aux Junies, il y a près d'un siècle, une association dite des pénitents bleus, qui s'était placée sous l'invocation de saint Jérôme. Chaque année, au jour indiqué par le calendrier, les pénitents bleus, sous leur capote, étaient d'abord religieusement leur saint patron ; mais leurs dévotions succédaient invariablement de copieuses libations de vin de pied Perdreux, qui mettaient en joie toute la corporation. Les gais refrains faisaient sous les capotes relevées. Après saint Jérôme, on faisait Bacchus, le dieu païen des pampres sur nos coteaux ensoleillés. C'est de ces manifestations rituelles que naquit la fête locale des Junies.

Personne ne se plaint du changement et le vin de « Pied-Perdreux » n'en sera pas moins bon au mois de juin.

Football-association.

Voir à la rubrique « Les Sports ».

Montgesty

Mort pour la France. — Les restes du sergent Gabriel Nadal, tué à l'ennemi pendant la grande guerre, sont arrivés à Montgesty le 13 mars courant pour être

inhumés dans la concession à perpétuité que possède la famille dans le cimetière communal. La mère de Gabriel Nadal, venue exprès de Paris, assistait à la cérémonie entourée d'une foule nombreuse de parents et d'amis.

En cette triste circonstance, nous adressons à la famille, nos condoléances émuës.

Etat civil.

Naissance, le 14 mars de Roger-Léonce-Eugène Cassan au Mas du Rieu.

Décès le 17 mars de Barthélemy Mercadier, à Cascaev.

Pontciré

Naissance. — C'est avec plaisir que nous apprenons la naissance d'un troisième et gros garçon qui a reçu les prénoms de Louis-Marcel chez les époux Albert Gizard de Pontciré. En la circonstance nous prions le papa et la maman de recevoir toutes nos félicitations et adressons santé et bonheur au nouveau-né.

Nous constatons avec joie que depuis le 1^{er} de l'an, c'est la quatrième naissance qui a lieu dans notre petite commune qui ne compte que 253 habitants, depuis le dernier recensement, le progrès n'est pas énorme, mais c'est de bonne augure.

Que tout le monde y mette du sien et la dépopulation sera compromise.

Goujonnac

Obsèques. — Dimanche, ont été célébrées à Goujonnac, les obsèques de M. Layrat, décédé à l'hôpital de Cahors, des suites des coups de couteau que lui porta Vidain, dans la nuit du mardi-gras.

Une foule considérable a suivi le convoi funéraire au cimetière où eut lieu l'inhumation.

Nous adressons à la famille nos condoléances.

Belfort

Subvention pour l'abreuvoir-lavoir. — M. Planchou, maire de Belfort, vient de recevoir une lettre par laquelle le ministre de l'Agriculture avise M. Jules Crabol que, comme suite à ses interventions, il accorde une subvention pour la construction d'un abreuvoir-lavoir à la Figouze. Le maximum de cette subvention est fixé à 2.933 fr.

Les électeurs de la commune de Belfort sauront se souvenir le 22 avril de l'intérêt que leur porte M. Jules Crabol.

Calvignac

Obsèques. — La semaine qui vient de s'écouler a été fertile en obsèques. Lundi dernier on enterrait Mlle Antoinette Mercier, réfugiée de la Somme, qui s'était retirée chez nous après la guerre. Les privations endurées pendant l'occupation avaient miné son corps déjà débile et n'a pu résister plus longtemps. Elle emporte la sympathie unanime du pays et nous adressons nos vives condoléances à sa famille.

Mardi nous conduisons à sa dernière demeure M. Bételles Charles, ancien gendarme en retraite, qui, malgré qu'il naitait âgé, avait voulu venir dormir son dernier sommeil à Calvignac.

Mercredi encore nous avons accompagné au cimetière communal Mme Laure Bételle, née Vialatte, décédée à Paris, qui a voulu aussi venir reposer au milieu des siens. A ces deux familles unies par la parenté, nous les prions d'accepter nos condoléances émuës et profondément attristées. Trois enterrements en une semaine battent un record pour une population de 365 habitants.

St-Vincent-Rive-d'Oit

Nomination. — M. Deltheil Gabriel, facteur-intérieur depuis plusieurs années, a été nommé facteur, rattaché au bureau de St-Vincent-rive-d'Oit, à dater du 16 mars 1928, par décision du 8 mars dernier.

Les habitants de Cournou et des Rogues, que M. Deltheil continuera à desservir, apprendront avec plaisir cette nomination.

Courtois et affable, ce jeune employé est aussi un excellent républicain.

Duravel

Don. — En mémoire de Mme Prieur, notre regrettée Directrice d'Ecoles de filles, dont nous avions annoncé le décès il y a trois semaines environ, Mlle Frézals, sa sœur, institutrice à notre école, vient de remettre 100 fr. au Bureau de Bienfaisance.

Au nom des pauvres de la commune, merci à la donatrice.

Sérignac

Œuvres de guerre. — A la distribution des prix de la Fondation du Comité Central des Œuvres de Guerre fondé par M. le Président Ramé qui eut lieu dimanche 11 mars à Toulouse, notre sympathique compatriote M. Lacombe Victor, facteur des postes à Sérignac, a obtenu un prix de 500 fr.

Nous adressons à l'heureux bénéficiaire de ce prix, père d'une très nombreuse famille, nos plus vives félicitations.

Arondissement de Figeac

Figeac

Nos parlementaires. — A la suite de leurs démarches auprès de M. le Ministre de l'Intérieur, MM. Bouat, Député et Loubet, Sénateur-Questeur, viennent de recevoir la lettre suivante :

« Paris, le 15 mars 1928.

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les dommages subis par suite de calamités publiques en 1927 par le département du Lot.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que la Commission interministérielle, chargée de répartir entre les départements le crédit de 25 millions de francs ouvert par la loi du 31 décembre 1927 pour la reconstitution des capitaux détruits par des calamités publiques en 1927, a proposé d'allouer à ce

département une subvention de 1 million 500.000 francs.

« Par arrêté, je mets à la disposition du Préfet du Lot un crédit d'égalé somme qui sera réparti par les soins de la Commission départementale spécialement chargée de cette répartition.

« Je suis heureux d'avoir pu seconder le bienveillant intérêt que vous portez aux victimes des calamités publiques de 1927 et vous prie d'agréer, etc... »

« A. SARRAUT. »

Conseil municipal.

Le Conseil municipal s'est réuni samedi 17 courant, sous la présidence de M. le Docteur F. Pezel, maire.

Etaient présents : MM. Docteur Pezel, Nozières, Baduel, Vaysse, Iferrnet, Gény, Bedou, Daynac, Ser, Bouysou, Longpuech, Loubet, Tillet, Galabert, Delpuech, Cels, Besombes, Lala, Bordes, Labry.

Absents excusés : MM. Dournes, Alby, Laffont.

M. le Maire donne connaissance à l'Assemblée d'un projet présenté par l'Administration des Ponts et Chaussées consistant à établir un rond-point à l'extrémité du Boulevard Wilson (Route Nationale n° 140), au bas de l'escalier du Calvaire qui permettrait de canaliser la circulation des voitures et de la faciliter par l'élargissement au moyen d'un rescindement des trottoirs.

Le Conseil, désireux de rendre la circulation plus libre à ce tournant très fréquenté et particulièrement dangereux, donne son admission à ce projet en faisant remarquer que le niveau de la chaussée devra être notablement relevé dans la partie située à côté de l'escalier du Calvaire et accepte de prendre à la charge de la ville les frais qui pourraient lui incomber pour la construction d'un refuge.

M. le Maire donne ensuite lecture d'un rapport que M. Gény avait été chargé de présenter au nom de la Commission des Travaux Publics à la suite d'une pétition des habitants du quartier pour l'élargissement de la rue de la Miséricorde. Après échange de vues sur cette question le Conseil décide de constituer une Commission spéciale qui devra en faire une étude très approfondie et désigne pour en faire partie MM. Besombes, Bordes, Gény, Longpuech et Vaysse.

A la suite d'une demande d'amélioration et de nouvelle distribution des locaux de la Caserne de Gendarmerie, M. Besombes présente un rapport qui conclut à l'adoption du projet mais à condition que le loyer soit porté à un prix qui ne pourrait être inférieur à 25.000 fr. par an, permettant ainsi de gagner un emprunt qui serait nécessaire pour réaliser cette opération.

L'installation d'une borne fontaine est décidée dans le quartier de Lodiéu Gare et le choix est fait pour une lampe lanterne à placer au-dessus de la porte d'entrée du Bureau de poste.

Les conventions suivantes sont accordées : 1° 1.500 francs à la poste-omnibus rurale ; 2° 500 francs pour les bourses d'artisanat rural ; 3° 300 francs pour la reconstitution (Alpes-Maritimes), détruite en grande partie par un éboulement.

Neuf personnes sont admises à l'assistance aux femmes en couches et huit vieillards au bénéfice de la loi du 14 juillet 1905.

Le montant des dépenses de l'assistance médicale gratuite pendant le deuxième semestre 1927 est approuvé et s'élève à 5.694 fr. 05.

Avis favorable est donné à une demande de sursis et à une demande d'allocation militaire.

Le Conseil demande à la Commission départementale la reconnaissance du chemin rural de la Dausse, dont le projet de réfection a été établi par le service du Génie Rural.

M. Delclaux René, ouvrier auxiliaire du service des chemins vicinaux est nommé cantonnier à dater du 1^{er} avril 1928.

Enfin le budget de l'Internat municipal pour 1928, présenté par le Conseil d'Administration du Collège de Jeunes Filles est approuvé et plusieurs questions demandant un complément d'étude sont renvoyées aux Commissions Compétentes.

Une bonne nouvelle. — L'impresario Duvernot sera le dimanche, 8 avril, dans nos murs. Qui n'a pas vu Duvernot n'a jamais ri de sa vie. Qui n'a jamais ri de ce qui peut être la fantaisie et l'entrain endiable de ce roi du rire, Duvernot est l'enfant adoré du public, dont sa fantaisie et sa bonne humeur constante mettent une salle en délire. Duvernot, c'est pour ainsi dire tout un poème de cocasserie. Sa mimique, ses gestes, le cachet si particulier qu'il donne à la physionomie du personnage qu'il représente, tout concourt à faire de lui un de ces spécialistes de la scène, possédant à un suprême degré l'art de savoir faire rire avec une simplicité sans égale. Duvernot sait tirer de son rire, Duvernot parait, l'on s'esclaffe et le succès de la pièce est assuré. Le célèbre comique est entouré d'une pléiade de comédiens, tous artistes des principaux théâtres de Paris. Belle soirée en perspective.

Encore les cambrioleurs. — Dans la nuit de samedi à dimanche des partisans de la reprise individuelle ont pénétré par effraction dans l'établissement du Cinéma Lala. Une déception les y attendait, le tiroir-caisse ne renfermait pas la moindre trace de recettes, mais ils trouvèrent de champagne qu'ils dégustèrent et qui leur inspiraient cette gaieté de signer leur passage au dos d'un écriteau sur lequel ils incrustèrent cette inscription : « Gentlemen contrôleurs » accompagnée de trois vagues initiales. On ne sait au juste si ce sont les mêmes gentlemen qui ont déjà ainsi marqué leur

passage tout récemment en divers endroits et s'ils ont cherché de cette façon à égarer les recherches. Mais les enquêteurs ont pensé qu'ils devaient diriger leurs recherches vers un monde différent de celui que fréquentent les gentlemen et nous croyons qu'ils ne tarderont pas à identifier les farceurs malfrancs. Le public figeois sera très heureux le jour où il apprendra qu'il est enfin débarrassé de ces sinistres plaisants.

Linac

Réunion publique. — Nous avons le plaisir d'annoncer aux électeurs de Linac que M. Bouat, député sortant et candidat aux prochaines élections législatives, se rendra dans notre commune pour y exposer son programme et réfuter les allégations mensongères de ses adversaires, le samedi 24 mars, à 5 h. 30 du soir.

Il sera accompagné de M. Loubet, l'atit et dévoué sénateur.

Nombreux seront, sans aucun doute, les électeurs qui viendront écouter et approuver les déclarations de notre sympathique député sortant.

Arondissement de Gourdon

Gourdon

Assemblée générale de la Mutualité scolaire de l'Arondissement de Gourdon. — La société d'Arondissement « La Mutualité scolaire » s'est réunie samedi dernier, 17 mars courant, dans une des salles de classe de l'école publique des garçons de Gourdon, à 10 h., sous la présidence de M. Villadien, président, inspecteur primaire honoraire.

A ses côtés, on remarquait M. Hilleret, inspecteur d'Académie du Lot, Calvet, inspecteur primaire de l'Arondissement, Siffry, maire de Thédirac, un des membres fondateurs de la société. Puis, vers 11 heures, arrivèrent encore MM. Davidou, maire de Gourdon et Planacassagne, sous-préfet.

Comme M. Auricoste, trésorier, depuis plus de 25 ans, et un des fondateurs de la Société avait demandé depuis longtemps à être remplacé par suite de sa mise à la retraite, son successeur, M. Bordes fut désigné à sa place et lut le compte rendu financier qui fait ressortir le solde à 17.645 fr. 33 au 31 décembre 1927.

M. Couroumet, instituteur en retraite et membre de la Commission d'apurement donna connaissance du rapport sur la gestion du trésorier qu'il déclara excellente et la comptabilité bien tenue, exacte et vigoureuse.

M. Villadien prit alors la parole pour le rapport moral. Après avoir remercié M. l'inspecteur d'Académie de l'intérêt qu'il portait à notre société, il traça à grands traits l'œuvre accomplie depuis le début. Le Président fait remarquer la courbe ascendante des finances de notre association.

Nos ressources se sont toujours augmentées et pourtant pendant 25 ans nous avons dû lutter contre l'indifférence des uns, l'égoïsme des autres, et la complaisance de quelques médecins dont les certificats trop facilement délivrés menaçaient de compromettre l'œuvre de notre société.

Tous nos collaborateurs ont facilité notre tâche. Nous devons, une mention particulière à notre trésorier sortant qui a toujours défendu énergiquement les intérêts financiers de notre groupement.

Toutes nos décisions pouvaient être prises dans une maison de verre, car, malgré les critiques dont nous avons été l'objet, — et quelle est la société qui n'a pas été l'objet de pareilles critiques, — nous pouvons affirmer avec la dernière énergie que nous n'avons jamais eu d'autre ambition que de favoriser le développement progressif de notre Société d'Arondissement. Même pendant la guerre notre trésorier a fait toutes les démarches nécessaires pour obtenir les subventions de l'Etat.

Le Président insiste sur les bontés réalisées pendant la gestion de M. Auricoste et pourtant aucun secours légitime n'a été refusé et toutes les fois qu'on a fait appel à notre caisse pour une œuvre philanthropique, nous avons toujours répondu affirmativement. « Vous êtes les plus riches, nous disait le regretté M. Vayssié, inspecteur d'Académie et vous devez donner plus que les autres. » Et nous nous exécutons.

Nous aurions demandé quelques modifications à nos statuts mais la loi sur les assurances sociales, qui vient d'être votée, nous interdit, avant la publication des règlements d'administration publique, qui doivent la compléter d'entreprendre une révision quelconque.

Quoi qu'il en soit, nous serons toujours à la disposition de tous ceux qui voudront favoriser le développement des œuvres mutualistes.

M. Hilleret répond au président. Il félicite le bureau et les membres de l'Assemblée générale pour les résultats excellents qu'ils ont obtenus. La mutualité, dit-il, est l'œuvre sociale par excellence. Elle combat l'égoïsme sous toutes ses formes, fait un appel constant à l'esprit de prévoyance et prépare la fraternité de tous les peuples.

Il est possible, ajoute-t-il, que la loi nouvelle nous oblige à suivre une voie un peu différente de celle où vous vous êtes engagés mais vous aurez toujours le mérite d'avoir jeté dans le sillon la semence féconde qui produira demain une récolte magnifique.

Continuez donc votre œuvre et vous aurez bien mérité de la France et de la République.

Les deux orateurs ont été très applaudis.

L'Assemblée générale bien plus nombreuse qu'à l'ordinaire a complété le bureau et le conseil d'administration.

M. Calvet, inspecteur primaire, a été nommé Vice-Président, MM. Rogues, de Labastie, et Albugues, de St-Germain, membres du Conseil d'administration.

Bonne journée pour la Mutualité.

Union sportive gourdonnaise. — Noctive société prépare, comme la plupart des groupements sportifs, une fête qui ne manquera pas de susciter un gros succès de curiosité.

Il s'agit d'un match contre une équipe de vétérans gourdonnais. Cette réunion, organisée au profit de la caisse de la société, en vue de l'aménagement du terrain de sport attirera certainement le gros public désireux d'apporter son obole aux dévoués dirigeants qui n'hésitent

pas à payer de leur personne pour aider à la prospérité de leur chère société. Nous reparlerons en détail de cette fête qui aura lieu le 1^{er} avril.

Ce match essentiellement amical aura comme épilogue un dîner intime qui réunira joueurs et dirigeants chez leur camarade Lacaen, l'excellent traiteur.

Le banquet annuel de l'Union sportive est fixé au mois de septembre et marquera l'ouverture de la prochaine saison de rugby.

Gramat

Foire du 9 avril. — Notre foire qui devrait avoir lieu le 9 avril, c'est-à-dire le lundi de Pâques, se tiendra dans notre ville le samedi saint, 7 avril, veille de la fête de Pâques.

Salvaco

Les jeux de quilles. — Avec les beaux jours, les jeux de quilles sont revenus en honneur ; on peut dire d'ailleurs, sans crainte de se tromper, que c'est la seule distraction dominicale ; les matches de foot-ball touchent à leur fin, aussi nos jeunes gens se livrent avec joie à ce nouveau sport pacifique, paisible et reposant.

Il est toujours intéressant de suivre ces joutes d'adresse qui sont les seules manifestations des distractions de nos ancêtres. Les vieux du village restent toujours en admiration sur les prouesses et l'adresse des habitués du jeu.

Thédirac

Nécrologie. — Nous avons appris avec peine la mort, à l'âge de 99 ans, de Mme veuve Siffry, du village de Ruffe, près Thédirac, mère du sympathique maire de Thédirac, M. Siffry.

La défunte allait atteindre 100 ans au mois de septembre prochain ; il y a quelques mois M. Siffry déplorait la mort de M. Lafaurie son beau-frère ; en raison de ces deuils cruels nous présentons à M. Siffry l'expression de nos bien sincères condoléances.

Souillac

Congestion mortelle. — Mme veuve Débat, qui faisait des achats dans un magasin, fut frappée, mercredi, de congestion, et transportée sans connaissance à son domicile, à la gare. Elle a succombé vendredi.

Reconstitution de l'assassinat de Truphème

La police a amené ce matin, Mestorino, rue St-Augustin, pour la reconstitution de l'assassinat de Truphème.

La foule a accueilli Mestorino en criant : « Assassin, à mort ! » L'opération de la reconstitution a commencé à 9 heures. Elle durait encore à 11 heures 1/2.

Manifestations religieuses en Transylvanie

De Berlin. — Des démonstrations organisées par les prêtres de l'église gréco-romaine et dirigées contre les nouvelles prescriptions gouvernementales relatives aux offices religieux, ont eu lieu, hier, dans une localité de la Transylvanie roumaine. La troupe dut charger les manifestants, sabre au clair. 15 personnes ont été transportées à l'hôpital, grièvement blessées.

Litvinoff à Berlin

De Berlin. — Une information parvenue de Moscou, prétend que Litvinoff et Borstein, actuellement à Genève, auraient reçu l'ordre de s'arrêter à Berlin à leur retour en Russie, pour entamer des négociations avec Stresemann et le Chancelier au sujet de l'arrestation dans le Donetz d'ingénieurs allemands.

Arrestation d'un courrier diplomatique des Soviets

De Berlin. — La police t

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Table with columns: Denier, Cours du 10 Mars, Cours du 17 Mars. Rows include various financial instruments like 3 0/0, 5 0/0, etc.

Crédit National

Table with columns: Denier, Cours du 10 Mars, Cours du 17 Mars. Rows include 5 0/0 1919, 5 0/0 1920, etc.

Crédit Foncier

Table with columns: Denier, Cours du 10 Mars, Cours du 17 Mars. Rows include Communales 1879, 1890, etc.

Ville de Paris

Table with columns: Denier, Cours du 10 Mars, Cours du 17 Mars. Rows include 1865 4 0/0, 1874 3 0/0, etc.

Gaz pauvre et culture mécanique au Maroc

En collaboration avec la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans, la Direction Générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation au Maroc organise des démonstrations contrôlées de culture mécanique à l'aide de tracteurs munis de gazogènes.

Ces démonstrations auront lieu près de Rabat du 13 au 15 avril 1923, pendant la Foire et la Conférence Nord Africaine. Elles permettront aux colons de se documenter sur les avantages qu'ils peuvent retirer de l'utilisation du gaz pauvre pour actionner leurs appareils de culture, et aux constructeurs français d'étudier les débouchés offerts dans ce pays à ce matériel nouveau.

De nombreux prix en espèces ou sous forme de Diplômes et d'objets d'art seront offerts aux participants. En outre, des facilités seront accordées par les Chemins de fer et les Compagnies maritimes pour le transport du personnel et du matériel se rendant à ce concours.

Pour les adhésions et tous renseignements complémentaires, s'adresser, soit à l'Office du Protectorat de la République Française au Maroc, 21, rue des Pyramides à Paris, soit à la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans, 1 Place Valhubert à Paris, soit encore à la Direction Générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation à Rabat (Maroc).

Les mauvaises suites d'une « bonne » grippe

La grippe est une maladie qui intoxique profondément l'organisme. Le malaise général qui persiste si longtemps révèle que l'intoxication a profondément altéré la richesse du sang et affecté le système nerveux. En faisant, après une attaque de grippe, une cure de Pilules Pink, on dissipe promptement ce fâcheux symptôme, car les Pilules Pink contiennent les éléments indispensables à la reconstitution de la richesse du sang et des forces nerveuses. Elles provoquent également une salutaire réaction sur les fonctions de l'estomac, stimulent l'appétit, activent les digestions. D'une manière générale, à l'approche de la nouvelle saison, une cure de Pilules Pink fera toujours le plus grand bien à toute personne un peu délicate, anémiée, affaiblie, surmenée ou relevant de maladie.

Mlle Suzanne Auray, institutrice demeurant 34, rue Burdeau à Lyon (Rhône), témoigne de la remarquable efficacité des Pilules Pink : « Depuis trois mois, très souffrante des suites d'une angine mal soignée — déclare Mlle Auray — ce sont vraiment les Pilules Pink qui m'ont rétablie. Je n'avais plus du tout d'appétit et ressentais fréquemment des tiraillements d'estomac, ainsi que des bourdonnements dans les oreilles. Et mon sommeil était toujours agité. Les Pilules Pink ont dissipé ces troubles et m'ont rendu les forces et l'appétit. Les Pilules Pink sont toujours efficaces contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, irrégularité des époques. En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Ph^e P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 6 fr. la boîte, 33 fr. 50 les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

Bibliographie

Vient de paraître dans « la collection des Petites Anthologies du xx^e siècle », chez Eugène FIGUERE, éditeur à Paris

Au Tic Tac de la Vieille Pendule (Contes quercynois) par Eugène GRANGIE

Un volume in-32 de cent pages avec portrait de l'auteur.

Prix : cinq francs

EN VENTE LIBRAIRIE MEYZENC LIBRAIRIE GIRMA-RICARD CAHORS

L'OPINION

Journal de la Semaine Paraissant tous les samedis 7bis, Pl. du Palais-Bourbon, Paris, VII^e arr

Sommaire du Samedi 17 Mars 1923 Editorial : M. C. — Ce qu'on dit. — Affaires extérieures : Sur les deux rives de la mer Rouge ; Jacques Chastenet. — Affaires intérieures : Les partis en face du problème politique. III : Trygve. — Notes et Figures : Souvenir d'Ibsen : M. Prozor. — Personnages de Mi-Carême : A. de Bersaumont. — Au galop ! J. B. — Littérature : « La trahison des clercs » ; André Thérive. — Ce qu'on lit. — Théâtre : « Le Secret » ; Étienne Rey. — Musique : « La vie brève. — L'amour sorcier. — Le Rétable » à l'Opéra-Comique. — Spectacles et concerts : G. Samazeuilh. — La musique enregistrée : Bernard Colrat. — Mémoires et Documents : 14 juillet 1789 : « Rien » ; L. D. — Cinéma : Jacques Antony. — Chronique immobilière.

LES ANNALES

Henri Béraud présenté en liberté par André Billy ; une très belle étude sur Mgr Baudrillard, prédicateur du Carême à Notre-Dame ; le Carnaval à Nice, vu par Marie Bashkirtseff ; un article sur le Transsaharien ; le voyage d'André Maurois aux Etats-Unis ; des pages sur le printemps, par Georges-Armand Masson ; sur la Jeunesse de Victor Hugo, par Francis James ; quelques propos de Maurice Barrès, par Paul Souday ; le Salon des Humoristes, par Abel Bonnard ; le roman de Lucie Delarue-Mardrus ; tels sont les principaux attraits qu'offrent les Annales d'aujourd'hui.

Le numéro abondamment illustré, en vente partout ; 2 fr. 50.

LA NATURE

Voici Herculanum qui renaît de ses cendres, ou plus exactement de la boue où il était enseveli. La Nature montre, par de belles photographies, les récentes fouilles et les importantes découvertes qu'on y fait actuellement.

L'Ecole supérieure d'Electricité de Paris qui vient de s'installer aux portes de Paris, dans de vastes locaux remarquablement aménagés est l'objet, du deuxième article.

Puis M. Rudeaux décrit les travaux d'aménagement du cañon du Verdon, qu'on poursuit activement pour révéler bientôt aux touristes une des merveilles du monde, comparable au Colorado.

M. le Commandant Sauvaire-Jourdan annonce un gain de deux jours pour la traversée de l'Atlantique par l'emploi d'avions arrivant au paquebot après le départ et en partant avant l'arrivée.

M. Dandolo conte l'introduction de la culture du café au Tonkin, bel exemple d'énergie coloniale qui crée maintenant une nouvelle fortune.

Voici encore un exposé des principes du bon éclairage industriel et commercial moderne, un nouveau système de chauffage central par le gaz, un nouveau changement de vitesse progressif très ingénieux puis une bonne étude, à propos de l'ivraie, des rapports du parasitisme et de la toxicité. Et c'est aussi l'explication des moyens actuels de reproduire électriquement les disques de photographes.

Et ce numéro continue par un exemple d'emploi de la soudure électrique autogène qui tend à supprimer la fonderie et un autre de taxi-dermie vraiment admirable.

Ce n'est pas tout, 16 autres pages traitent de l'histoire des machines parlantes, des chlorocées, de leur culture et de leur utilisation, de l'influence de la lumière sur la santé et les maladies. Les nouveautés de l'automobile et du Salon des Arts ménagers sont décrites, les livres récents sont analysés et les abonnés trouvent dans les dernières pages une foule de renseignements pratiques et techniques qui répondent à leurs questions et à leurs besoins.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Viennent de paraître :

Raymond REY Professeur de l'Université Docteur ès lettres

La Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées du Midi de la France

Henri LAURENS, Editeur, Paris En vente : A CAHORS Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36 Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24

Vient de paraître

EUGÈNE GRANGIE

Cahors-en-Quercy (avec dessins de M^{lle} Anco Millochau)

1 vol. Prix : 6 fr. En vente : A CAHORS Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36 Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24

FOURRURES ROBES -- MANTEAUX Réparation Transformation de Fourrures ACHAT DE SAUVAGINE Fouine - Putois - Renard M^{me} BARDY 14, rue Maréchal Foch CAHORS

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Jeunes époux,

pères de familles nombreuses

Vous ne connaissez pas, ou vous ne connaissez jamais entièrement l'étendue des droits que vous tenez des lois en vigueur.

Primes de natalité (variables d'un département à l'autre) allocation nationale de 360 fr. par enfant (droit et non faveur), réductions de voyages (sur terre et sur mer), successions, service militaire, bourses, prix Cognac-Jay, etc.

En un mot, vous avez besoin d'être renseignés, et ce n'est ni sur les pouvoirs publics ni sur les employés des administrations que vous pouvez compter pour cela.

Comptez donc sur vous-mêmes, et achetez immédiatement : Le petit Code des Familles Nombreuses qui vous fera gagner du temps et de l'argent.

Franco contre 2 fr. 50 en timbres : Journal « La Femme et l'Enfant », 29, rue de Tournon, Paris, 6^e. La dixième édition est mise en vente. Plus de 25.000 exemplaires ont été vendus à ce jour.

CHEMIN de FER de PARIS à ORLÉANS

PRINTEMPS 1923

France-Algérie par Port-Vendres TRAINS ET PAQUEBOTS RAPIDES

De Paris (Quai d'Orsay) à Port-Vendres par Limoges, Toulouse, Carcassonne, Narbonne. Trains rapides permanents de nuit 1^{re} et 2^e classes, Wagons-lits et couchettes. Trains rapides et express toutes classes.

Pour les 1^{re} et 2^e classes, transbordement direct du train au paquebot. Traversée la plus courte dans les eaux les mieux abritées (Cie Touache).

Délivrance de billets directs de ou pour Alger et Oran, via Port-Vendres. Il est délivré pour les ports d'Alger et d'Oran par les gares suivantes du Réseau d'Orléans ou vice-versa : Paris-Quai d'Orsay, Angers-St-Laud, Angoulême, Blois, Bourges, Brive, Châteauneuf, Châteauroux, Gannat (via Montauban), La Bourboule, Le Mans, Le Mont-Dore, Limoges-Bénédictins, Monluçon-Ville, Nantes, Orléans, Périgueux, Poitiers, Quimper, St-Nazaire, Saumur et Tours des billets directs toutes classes :

1^{re} Simplex valables 15 jours ;

2^o D'aller et retour valables 20 jours, sans prolongation ; 3^o D'aller et retour valables 90 jours, sans prolongation ; Ces billets permettent l'enregistrement direct des bagages.

Pour tous renseignements, s'adresser : A PARIS : A l'Agence spéciale des Cies Orléans-Midi, 16, Boulevard des Capucines, aux bureaux de renseignements de la gare du Quai d'Orsay et 126, Boulevard Raspail. Aux gares mentionnées ci-dessus.

PRINTEMPS 1923

France-Algérie par Port-Vendres TRAINS ET PAQUEBOTS RAPIDES

Le trajet le plus direct de Paris à Port-Vendres par Limoges, Toulouse, Carcassonne, Narbonne, Perpignan. 1^{re} et 2^e classes. — Départ de Paris-Quai d'Orsay : 17 h. 14 ; arrivée à Port-Vendres : 8 h. 33.

Wagon-Lits et voitures directes 1^{re} et 2^e classes de Paris-Quai d'Orsay à Port-Vendres (Gare) ; voiture directe 1^{re} cl. à couchettes et 2^e cl. de Paris-Quai d'Orsay à Port-Vendres (Quai Maritime). Wagon-Restaurant de Paris à Châteauroux.

Transbordement direct du train au paquebot

3^e classe. — Départ de Paris-Quai d'Orsay : 10 h. 19 ; arrivée à Port-Vendres : 3 h. 9.

Wagon-Restaurant de Paris-Quai d'Orsay à Toulouse. Pas de transbordement direct.

La traversée la plus courte dans les eaux les mieux abritées par la Compagnie de Navigation mixte (Cie Touache).

a) Port-Vendres-Alger : Départ de Port-Vendres le dimanche à 10 h. ; arrivée à Alger le lendemain à 11 h.

b) Port-Vendres-Oran : Départ de Port-Vendres le lundi à 10 h. ; arrivée à Oran le lendemain à 18 h. 30.

Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay à Alger ou Oran et vice-versa.

MACHINES A TRICOTER 1^{re} larg. et jauges. Travail assuré, Catal. apprent. gratuit. LAINES LABORIEUSE, 10, quai d'Orléans, NANTES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

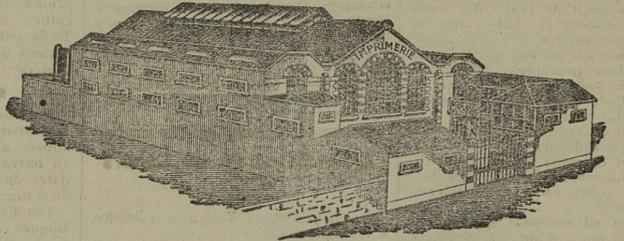
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



Feuilleton du « Journal du Lot » 61

ZYTE

PAR Hector MALOT

DEUXIEME PARTIE

XIV

Pendant ce temps, Gaston avait marché vers la majorité fixée par la loi pour le mariage, et les tendres supplications de sa mère, les colères dédaigneuses de sa sœur, les discours pathétiques de son beau-frère, les remontrances amicales de Bachollet, stylé par M. Chamontain, avaient glissé sur lui sans effleurer son amour et sans ébranler sa résolution. Les supplications de sa mère le désolaient, mais ne le convertissaient point. Les dédains de sa sœur lui faisaient hausser les épaules. Aux discours de son beau-frère, il opposait les concessions que celui-ci avait été obligé de lui accorder la première fois qu'il avait été question entre eux de ce mariage. Enfin, aux remontrances de Bachollet, il répondait par un mot, toujours le même : « On prend son bonheur où on le trouve. » Et Bachollet restait bouche close, car il avait été éprouvé en ces derniers temps par une série de malheurs qui avaient abattu sa fierté ; d'abord Joyeuse n'était arrivée que mauvaise quatrième dans le Der-

by ; puis Capitoline, pour son début, avait été huée, et si outrageusement, que les moqueries avaient ébloué son professeur ; enfin Adèle Mance venait de se faire voler ses bijoux par son amant de cœur, un vulgaire repris de justice, habitué de Melun, de Poissy, de Gaillon, et tous les journaux avaient, à cette occasion, parlé de Bachollet de façon à lui faire regretter d'être l'abonné de l'Argus de la presse.

Encore quelques jours, et maître Le Genest de la Crochardière et son collègue, notaires, allaient notifier à M. Pierre-Désiré Chamontain, le premier acte respectueux exigé par la loi. A ce moment, Faré était venu passer une semaine à Paris, et en lui annonçant son mariage, Zyte lui avait demandé de tenter une dernière démarche auprès de M. Chamontain : le jour de la première sommation Gaston quitterait la maison paternelle pour n'y rentrer peut-être jamais ; ne fallait-il pas tout risquer pour prévenir cette rupture ? dans son entretien avec M. Chamontain, elle avait mal plaidé sa cause, Faré, plus habile, pouvait réussir.

Et Faré qui trouvait que Zyte serait une charmante femme pour Gaston, sans qu'aucune indignité l'empêchât d'entrer dans l'illustré famille des Chamontain, n'avait pas refusé cette mission : il tenait à rendre service à Zyte ; et puis, d'un autre côté, la scène avec ce parvenu serait curieuse.

A sa lettre demandant une entrevue, M. Chamontain lui avait répondu par une invitation à dîner. « Nous causerons après le dîner » était écrit au bas de la carte d'invitation.

Quelle drôle de manière de traiter une affaire de cette importance, s'était dit Faré, mais il n'avait pu qu'accepter, et au jour dit, à sept heures et demie, il avait sonné à la grille de l'hôtel Chamontain. Dans le hall il trouva une haie de laquais à la livrée bleu ciel et or qui, sous la coloration intense tombant du vitrail, avaient tout à fait grand air. Et marchant aussi lentement que possible, en jetant rapidement autour de lui des regards circulaires qui embrassaient tout, il traversa une enfilade de salons rouge et or, bleu et or, blanc et or, éclairé par des lustres en or ciselé et tout plein d'un faste éblouissant, auquel on avait demandé de crier avant tout la richesse du maître de cet hôtel. En regardant les tables et les consoles en bois doré à desus de malachite, les tentures, les glaces de Venise, les bronzes, les porcelaines, les ivoires, il pensait au temps où, pauvre chroniqueur, il était obligé d'inventer les élégances mondaines qu'il décrivait longuement dans son journal sans les avoir jamais vues, au hasard de l'imagination.

Enfin dans le grand salon tendu de tapisseries des Gobelins, adossé à une haute cheminée sculptée surmontée du buste du maître de la maison, se tenait Chamontain qui, en entendant le nom de Faré jeté par l'huissier, daigna faire quelques pas au-devant de son invité, et après lui avoir serré la main le présenta à Mme Chamontain assise sous un palmier qui occupait le milieu de cette vaste pièce.

Faré arrivait le premier, ce qui permit à Chamontain de s'occuper de lui exclusivement et de lui nommer les convives qu'il allait rencontrer :

« D'abord son Altesse Impériale le grand duc Bazile qui sera heureux de vous connaître, car il est un de vos admirateurs. Puis Richard Larmine de Chicago qu'il est bon que vous voyez, car c'est l'homme du jour ; il y a huit ans il était garçon boucher, aujourd'hui, c'est un des plus riches commerçants en grains de l'Amérique, et à coup sûr le plus grand marchand de viande du monde : il tue mille bœufs par jour et je ne sais combien de milliers de porcs qu'il expédie dans les Etats-Unis au moyen d'un système de wagons dont il s'est rendu acquéreur et dans lesquels la viande se conserve aussi fraîche que si elle sortait de l'abattoir. Vous me remercierez de vous avoir mis en relations avec lui : c'est quelqu'un. Nous avons aussi Revel, Jean Renard, Falco, puis Casparis et Gloriot qui travaillent en ce moment pour moi... »

L'entrée d'un groupe de convives interrompit cette énumération curieuse : évidemment c'était bien plus en l'honneur de Richard Larmine que du grand duc Bazile que ce dîner

était donné, et ces grands noms de la science, de la musique, de la statuaire, de la peinture, Revel Renard, Falco, Casparis, Gloriot, n'étaient pour Chamontain que ceux de menus seigneurs des chœurs, invités pour faire cortège à l'ancien garçon boucher devenu « l'homme du jour ».

Il se fit attendre un bon quart d'heure, l'homme du jour, et à table où il occupa la gauche de madame Chamontain, il parla haut et ferme en émailant son français nasillard de locutions picardes et normandes qu'il avait apprises dans les prairies du Manitoba, lorsqu'il y faisait son apprentissage de boucher et servait ses pratiques canadiennes : il sembla qu'il fut le roi de la table, et que la gloire de la naissance comme celle du talent, ne complaisant que pour bien peu à côté de celle de l'argent.

Et en l'écoutant, en le regardant, Faré se disait qu'il ne s'était pas trompé quand il s'était dit que ce dîner serait intéressant. Le luxe seul de la table avec son surtour en argent sculpté et ciselé par les frères Fanerie, avec ses vases, ses candélabres, ses salières, son armoire, était une curiosité. Mais ce qui n'était pas moins caractéristique pour qui avait l'esprit d'observation, c'était l'attitude des convives : le grand duc ne disait rien, ou presque rien ; les savants et les artistes échangeaient quelques mots entre eux d'un air ennuyé ; le duc de Paradan était complètement glacé, Gaston sombre et absorbé ;

seuls le Yankee et Chamontain se renvoyaient gaiement la balle, épanouis dans leur satisfaction, tandis qu'autour de la table les domestiques avec l'habit noir et la chemise à jabot de dentelle, en nombre égal à celui des convives, faisaient le service rapidement, discrètement, ne manifestant leur présence qu'en prenant les plats, et en versant les vins qu'ils nommaient avec le respect dû à leur origine : Château-Yquem 1847, Château-Larose, Château-Lafite, Romanée-St-Vivant, Clos-Vougeot, Reederer glacé.

C'était l'usage que dans les jours de gala on montait fumer dans une longue galerie qui ouvrait ses fenêtres sur le parc Monceaux, et qui était en quelque sorte le musée de l'hôtel. Ce qui, plus encore que les curiosités, les objets précieux et les tableaux lui donnait ce caractère de musée, c'était que sur les vitrines se fermaient des volets de toile comme à Cluny.

— Votre Altesse voit que j'ai pris mes précautions contre les voleurs, dit Chamontain, en faisant les honneurs de sa galerie au grand-duc et à l'homme du jour ; mais je les ai prises aussi contre les révolutions : on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve.

Et il montra, rangée dans des tiroirs, tout une collection d'étnis, et debout dans les encoignures, des gal-